



# Etude “méthanisation”

*COPIL n°1*

*28 septembre 2018*

# Éléments de contexte (politiques)

## La méthanisation se place à la jonction des politiques nationales de l'énergie, du climat et des déchets :

- permet un recyclage de la matière organique contenue dans les sous produits agricoles et les déchets, et favorise ainsi l'économie circulaire
- évite l'émission dans l'atmosphère de méthane, puissant gaz à effet de serre
- produit une énergie renouvelable
- un développement créateur de valeur ajoutée et d'emplois en France
- donc au coeur des politiques portées par le M.T.E.S.

## Politique nationale :

- Les Plans de développements portés par les Ministère de la TE et de l'Agriculture - Énergie Méthanisation Autonomie Azote (EMMA)
- La loi TECV qui fixe objectif 10 % biogaz dans conso nationale en 2030
- La Programme Pluriannuel de l'Energie (PPE)
- Groupe de travail « méthanisation » en mars 2018

# Éléments de contexte

## ▪ Le cadre régional et départemental

- Réseau des référents méthanisation AuRA (prochaine réunion 13/11)
- Mise en place du comité départemental de suivi de la méthanisation
- Objectifs :
  - Faciliter le développement des projets
  - Être un lieu de consolidation de l'information sur les projets et avant-projets
  - Éviter les concurrences / intrants disponibles
  - Faire connaître les expériences intéressantes
  - Promouvoir la méthanisation

## ▪ Plan d'action

- Recevoir et accompagner les porteurs de projets
- Promotion de la méthanisation :
- Réalisation d'une plaquette d'information
- Mise à jour site internet État
- Guide des porteurs de projet
- Potentiel du département
- Élargissement du comité départemental à la Transition Énergétique :

▪

# Une commande du Préfet et du D.D.T...

**Assurer la maîtrise d'ouvrage d'une étude avec financement D.R.E.AL. AURA pour :**

- mieux connaître les ressources et les gisements méthanisables dans le Cantal ;
- en particulier, compléter la connaissance existante sur le volet agricole (cf étude Chambre d'agriculture) ;
- disposer d'une connaissance réellement territorialisée (BD communale) ;
- mieux saisir les contraintes et les opportunités du développement de méthanisation sur le territoire départemental ;
- assurer un portage des résultats vers le Comité départemental « Transition énergétique » ;
- servir à la décision des acteurs publics + aux maîtres d'ouvrages de projets.

# Une commande du Préfet et du D.D.T...



**Fin 2017** > attribution de financements de la D.R.E.AL.

**Janvier 2018** > accompagnement technique par le CEREMA sous la forme d'une mission d'A.M.O.

**Février 2018** > rédaction du projet de marché public

**Printemps 2018** > recrutement d'un B.E. externe après mise en concurrence

**Juin 2018** > prestation attribuée à GIRUS – GE (Grenoble)

**1<sup>er</sup> septembre 2018** > début d'exécution du marché

**28 septembre 2018** : réunion du COFIL de lancement de l'étude

# Gouvernance et suivi de l'étude

## Volonté de conduire / de suivre l'étude de manière partenariale :

- souci de réunir l'ensemble des acteurs identifiés comme incontournables pour faire partie du comité de pilotage (COFIL) de cette étude, en raison de leur compétence technique, de leur rôle régalien, de leur accompagnement des porteurs de projets, d'animation de la filière etc.

## Avec une recherche de simplicité ...

- Pré-existence d'un comité départemental « méthanisation », étendu à l'ensemble des problématiques de la transition énergétique :
  - le comité technique constitue le COFIL de la présente étude (pas de création de nouvelle instance) ;
  - présentation officielle des résultats de l'étude à l'instance de pilotage 'politique', à savoir le Comité départemental transition énergétique.